

## CIRCULAIRE 014-25

Le 31 janvier 2025

### APPEL DE CANDIDATURES – GROUPE DES USAGERS DE LA RÉGLEMENTATION

La Division de la réglementation (la « Division ») de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») lance un appel de candidatures pour être membre du Groupe des usagers de la réglementation pour un mandat de deux ans, 2025-2026.

#### Mandat

La Division considère la collaboration avec les diverses parties prenantes comme une composante essentielle dans les initiatives en matière d'élaboration des règles et de politiques réglementaires. Ce groupe consultatif a été créé dans le but d'avoir des échanges avec les participants agréés et les participants agréés étrangers (collectivement les « participants ») de la Bourse. Ce groupe sert de forum afin de permettre aux participants d'échanger des idées, points de vue et perspectives avec leurs pairs, ainsi que la Division, sur des questions relatives aux réglementations de la Bourse, incluant les propositions de modification réglementaire, les lignes directrices et FAQ, et de discuter de sujets de nature réglementaire d'intérêt pour les usagers de la Bourse.

#### Composition et nomination

La Division souhaite que le Groupe des usagers de la réglementation soit composé de membres qui sont des représentants autorisés de participants canadiens, de participants étrangers et soit représentatif de la diversité des modèles d'affaires des participants (courtiers institutionnels, courtiers de détail, mainteneurs de marché, fournisseurs de liquidité, négociateurs pour compte, firmes de négociation pour compte propre). Pour devenir membre du Groupe des usagers de la réglementation, un candidat doit être une personne à l'emploi et autorisée d'un participant ou d'une association représentant ses membres qui sont des participants. Un candidat ne peut pas être membre du Groupe des usagers de la réglementation pour plus de trois mandats. Si un membre quitte son siège en cours de mandat et qu'il n'est pas remplacé par un autre représentant du participant, la présidence de la Division peut nommer un nouveau membre à même la liste des candidatures reçues.

#### Rencontre

Au moins deux rencontres du Groupe des usagers de la réglementation ont lieu par année civile. Le service Stratégie et liaison réglementaire de la Division est responsable de la coordination des rencontres.

#### Candidature

Les personnes peuvent soumettre leur candidature au plus tard le **21 février 2025** par courriel à [info.mxr@tmx.com](mailto:info.mxr@tmx.com).

Pour plus d'informations sur le Groupe des usagers de la réglementation, veuillez consulter notre [site](#).

Pour toute question ou demande de renseignement, veuillez communiquer avec la Division :

- [info.mxr@tmx.com](mailto:info.mxr@tmx.com)
- 514 787-6530
- Sans frais au Canada et aux États-Unis : 1 800 361-5353, poste 46530
- Sans frais au Royaume-Uni et en France : 00 800 36 15 35 35, poste 46530

Karen McMeekin

Présidente, Division de la réglementation de Bourse de Montréal Inc.